

Flash FFAM N° 91 – 15 avril 2010

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM moulinsdefrance.org sur le site de votre associationⁱ

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Edito

Note du conseiller juridique de la FFAM à propos d'"enquêtes" émises par certains bureaux d'études ou syndicats de rivières dans le cadre de C.R.E. (contrat de restauration et d'entretien de cours d'eau)

Plusieurs adhérents de régions diverses ont fait "remonter" à la Fédération des questionnaires concernant les "acteurs et gestionnaires" de cours d'eau, mais adressés exclusivement aux propriétaires de moulins.

Ces questionnaires peuvent comporter une centaine de questions, assorties d'encadrés destinés aux commentaires. La "diversité" insidieuse de ces questions n'est en rien justifiée pour les moulins eux-mêmes et ne pourrait servir qu'à alimenter les statistiques qui pourraient en être tirées et interprétées.

Nous pensons que ces questionnaires n'ont pour but que de servir de prétexte aux obligations de concertation inscrites dans les textes réglementaires.

La FFAM recommande aux personnes ayant reçu ce genre de demandes de renvoyer le questionnaire vierge, accompagné d'un courrier précisant qu'ils ne souhaitent pas répondre, mais que leur ouvrage est "fondé en titre" et/ou réglementé (le cas échéant indiquer les références et/ou joindre le règlement d'eau), que leur niveau légal est respecté et que les ouvrages hydrauliques régulateurs sont fonctionnels.

J-M Pingault

NOUVELLES de la FFAM

Le bureau s'est réuni le 10 avril. Prochain CA le 29 mai (élection du nouveau bureau).

Appel à candidatures Le renouvellement par moitié du CA aura lieu lors de l'AG 2010, soit 7 administrateurs sortants qui se représentent. Vous pouvez nous faire part de votre éventuelle candidature accompagnée d'une lettre de motivation si vous souhaitez apporter votre contribution au Conseil d'administration de la FFAM.

AGE et AGO du 2 mai 2010, si en tant que Président vous ne pouvez être personnellement présent, pensez pour chacune des AG à désigner un mandataire parmi les membres de votre conseil d'administration présents, ou à envoyer un pouvoir signé pour chacune des AG, sinon votre mandataire ou la personne recevant votre pouvoir ne pourra participer qu'au vote dont elle détient le mandat ou pouvoir. Pensez à remettre à votre mandant le dossier envoyé par mail du 8 avril (par courrier postal à ceux qui n'ont pas de mail valide).

Le Congrès 2010, 30 avril, 1^{er} et 2 mai (prolongations lundi 3 mai) au Moulin neuf, Barbaste (Lot-et-Garonne). Nous comptons plus de 160 inscrits. Programme complet sur www.moulinsdefrance.org/congres/congres.swf Contact Paul-André Marche congresffam@moulinsdefrance.org Tél 03 88 50 50 28 ou 06 08 98 57 19.

La Journée nationale des Moulins 2010 aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 juin. Il est encore temps de s'inscrire, ne tardez pas pour pouvoir figurer sur la liste nationale qui sera en ligne sur le site de JPPM, et pour recevoir votre dotation d'affiches et fléchages. Contact André Lacour journeesmoulins@moulinsdefrance.org Tél 06 36 55 40 21. Dossier en ligne sur www.moulinsdefrance.org/jdm.swf

L'affiche-dépliant est réalisée. L'affiche représente le moulin à vent de Coulx (Lot-et-Garonne) selon la ligne graphique de l'année 2010, au verso liste des contacts FFAM par départements. **Des affiches à plat seront distribuées au congrès sur réservation** Toutes les associations affiliées et les membres individuels participant à la Journée des Moulins recevront une dotation de dépliants.

Concours « Nos Moulins ont de l'avenir » édition 2010, Date limite de dépôt 1^{er} mai.

L'association de Sauvegarde des Moulins à eau ASME du Loir-et-Cher et départements limitrophes s'est dotée d'un site web <http://www.moulinsaeau-41.org/>

L'Association de sauvegarde des Moulins de la Loire, née officiellement en mars 2010, a demandé aussitôt son affiliation à la FFAM pour 2010. Elle compte à ce jour une vingtaine de membres. Depuis quelques années, c'était le souhait d'Isabelle Jonnard, la Présidente fondatrice, que les moulins de sa région se regroupent et s'affilient à la FFAM. La famille Jonnard, meuniers depuis 1630 à une vingtaine de km de Roanne, ne voulait pas voir son moulin s'endormir après le décès de Paul Jonnard, dernier minotier. C'est pourquoi, Isabelle, sa fille aînée, membre individuel depuis plusieurs années, désirait tant créer une association de sauvegarde des moulins ligériens. Assistées par plusieurs membres individuels de la Loire qu'elles ont su regrouper et motiver, anciens

meuniers, minotiers encore en activité, nouveaux propriétaires de moulins, tous ont été ravis de se retrouver à plusieurs reprises afin d'élaborer les statuts, de former le bureau, et de planifier quelques sorties pour cette année 2010. Nous leur souhaitons la bienvenue. Moulin des Mariolles à Changy sur www.moulinsdefrance.org/france/france.html, « Route des Moulins », région Rhône-Alpes.

L'Association de **Généalogie et d'Histoire de Verton** et des Environs (Pas-de-Calais), ou AGHV, entreprend la restauration du moulin Colin (moulin à vent de la commune de Verton) dont elle est devenue propriétaire en février 2010 ; elle a demandé son affiliation à la FFAM. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son président Jérémie Poincet. <http://aghve.verton.free.fr/MOULIN/M-pages/moulin%20de%20VERTON.html>

L'Association **Conservation du Patrimoine de Lambesc** (Bouches-du-Rhône), s'est créée en octobre 2009, avec l'objectif d'entreprendre la restauration du moulin à vent de Bertoire, elle a demandé son affiliation à la FFAM. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son président Albert Antoniol.

L'Association **Le moulin de la Mouleyrette** (Gard), constituée depuis 1991 pour la sauvegarde du moulin à eau, a demandé son affiliation à la FFAM pour 2010. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à son président Jean-Louis Desvignes. Ce moulin a été sélectionné par la Fondation RTE en début d'année 2010 dans le cadre des projets de développement local. Retrouvez le Moulin de la Mouleyrette sur www.moulinsdefrance.org/france/france.html, « Route des Moulins » région Languedoc-Roussillon, et <http://moulin.mouleyrette.free.fr>

Retrouvez les coordonnées de ces associations sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf et www.moulinsdefrance.org/ffam/liens.html (sous-rubrique Associations régionales ou Associations locales).

Le Moulin du mois, Chaque mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur le bouton « Coup de cœur »). En avril 2010, le Moulin Chevalier de Messanges, Côte-d'Or. En mai, à vous de le découvrir...

Juridique

Réunion Sauvegarde des barrages Associations Mayenne et Sarthe, Environ 50 personnes étaient réunies le 25 mars à Mareil en Champagne (72), à l'initiative de Paul-Henry de Vitton des Amis des Moulins de la Mayenne et de Arsène Poirier président des rivières et moulins de la Sarthe, dans l'objectif de mettre en place une stratégie commune de défense des barrages, analyses de situations locales et actions menées à ce jour. Les associations du Loir-et-Cher, de la Beauce et de la Basse Normandie étaient aussi représentées. Des riverains s'étaient joints aux propriétaires de moulins. Invités Annie Bouchard Présidente de la FFAM et Jean-Marie Pingault conseiller juridique, pour coordination des actions au niveau national. La réunion s'est poursuivie par un déjeuner-Débat.

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires), liste et tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org (expédition à l'étranger nous consulter)

Liste, bref descriptif, et Bon de commande en ligne sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

Commandes à adresser, accompagnées du règlement, à Jacques Chavanon 10 rue de l'Echarpe 31000 TOULOUSE.

Médailles Saint Winoc, pensez-y pour honorer une personne méritante de votre association lors de votre AG...

Nouvelles publications de la FFAM, Parution en avril pour le Congrès, Prix souscription jusqu'au 15 avril, Port en sus 7 € (pour étranger nous consulter) ou retrait au Congrès. Bon de souscription à adresser à FFAM, c/o J CHAVANON, 10 Rue de l'Echarpe 31000 TOULOUSE www.moulinsdefrance.org/doc/souscription_Moulins2010.pdf

Les moteurs autres que les roues hydrauliques, à partir de l'exemple des vallées du Voironnais (Isère), Alain Schrambach, ingénieur géologue hydraulicien, archéologue industriel (Suite du Tome 1 sur les Roues hydrauliques paru en 2009). Numéro spécial « Les Moulins n°23 », 2010. Prix souscription 24 €, 28 € après le 15 avril, port en sus. Nombreuses informations techniques sur les moteurs de tous types (autres que les roues hydrauliques) ainsi que les machines, et les différents types de liaisons moteurs-machines. 142 pages, nombreuses illustrations en couleurs, tableaux comparatifs, schémas explicatifs, calculs techniques, etc.

Les Moulins de Seine normande de Vernon à la Manche, du XIIe au XVIIIe siècle, moulins ruraux et isolés, moulins à roue pendante, moulins bateaux, de Patrick Sorel. Numéro spécial « Les Moulins n°24 » 2010. Prix souscription 18 €, 22 € après le 15 avril, port en sus. Préface de Marcel Caron. 152 pages. Nombreuses illustrations, planches, photos, plans.

Historique du mouvement de sauvegarde des moulins en France, Histoire de la FFAM, parution prévue en 2 Tomes, Tome 1 en 2010 et Tome 2 en 2011, vendus exclusivement par souscription et numérotés. La souscription pour le Tome 1 (Des origines au début des années 1990, 260 pages, nombreuses illustrations) est ouverte, tirage limité 100 exemplaires, Prix 42 € (ou 52 € par voie postale port inclus), www.moulinsdefrance.org/doc/souscription_historiqueFFAM.pdf

Timbres congrès FFAM 2010. Deux timbres (1 vertical et 1 horizontal) représentant le moulin à vent de Coulx (47). Validité permanente pour affranchissement lettre Europe 20 g. Tirage limité, il est préférable de réserver auprès de J Chavanon 10 rue de l'Echarpe 31000 Toulouse, avec règlement de 11€ par planche si retirés au congrès à Barbaste). Quelques planches des années précédentes sont encore disponibles.

PARTENAIRES

Salon du Timbre 2010, La FFAM partenaire officiel. Organisé par La Poste, du 12 au 20 juin, Parc floral de Paris. Le 15 juin, émission "Premier Jour" de ce bloc de 6 timbres sur les Moulins (Coin des Collectionneurs), la FFAM participera comme partenaire officiel, à des animations sur la journée. Vente d'ouvrages sur les moulins à la Boutique du Salon pendant la durée du Salon. Site web www.laposte.fr/planetetimbres. Imprimez votre invitation gratuite sur www.moulinsdefrance.org/Encours/invitSalonTimbre.pdf (il est nécessaire d'être un peu patient...) Vente anticipée « non Premier jour » le 15 juin à Epernon (28), Bléré (37), Fontvielle (13).

MANIFESTATIONS

Le Pavillon Jacques de Manse (Chantilly, Oise) au Salon du développement durable le 25 avril à Beauvais. Stand et conférence de 10h à 18h sur le thème du **bélier hydraulique**. Animation autour de l'invention de Joseph de Montgolfier, « le Bélier hydraulique, plus écol'eau, tu meurs ! »... A l'aide de ses maquettes, Stéphane Letrain invite à découvrir le jeu de l'eau et de l'air. Ensemble, ils combinent leur énergie et font des prouesses.

Animation présentée au « **Printemps de l'Eau, Hydraulique Sans Frontière** » à Chambéry, où Stéphane Letrain tenait un stand au nom du Pavillon de Manse du 19 au 20 mars dernier. www.pavillondemanse.com

Fête du Pain au Moulin du Peillard (Isère). Le 16 mai, jour de la Saint Honoré, saint Patron des boulangers. C'est également l'occasion de fêter le 10e anniversaire de l'association des Amis du moulin du Peillard... déjà 10 ans ! [Dépliant saison 2010-1](#) - [saison 2010-2](#)

Festival "les montagn'arts" organisé par le théâtre de la Lune, les 21 22 et 23 mai à Valbonnais (Isère). Chaque année depuis 10 ans se déroule un festival dans le Valbonnais en Isère. Pour 2010, la partie patrimoine est consacrée aux moulins, scieries et autres artifices dans les vallées du Beaumont et du Valbonnais (sud-Isère). A cette occasion sera présentée une exposition, et une conférence-débat sera organisée. Mémoire Battante, adhérents aux Amis des Moulins de Isère, est partenaire de l'organisation.

Moulin de Craca (Côtes d'Armor) Ouverture le 19 juin à l'occasion de la fête des Moulins. Clôture le 19 septembre (fête du Patrimoine). Tous les mercredis et dimanches : visites guidées à 17h et à 18h (sauf les mercredis de septembre), les 19 juin, 14 juillet, 18 et 19 septembre ouvert de 15 à 18h. Moutures (moulin ouvert et visites groupées de 15 à 18 h) en fonction de la situation météo, les dimanches 20 juin, 11 juillet, 25 juillet, 8 août, 22 août et 12 septembre. <http://moulin-de-craca.over-blog.net>

LECTURES...

Les Moulins à eau en Anjou, l'histoire de leur recensement, de Jacques Meugé. Cahiers de l'AMA n° 10 Présentation B. Sauldubois. Éd AMA, septembre 2009, 200 pages, format 21x29,7. Cet ouvrage regroupe les données sur le recensement des moulins à eau de l'Anjou rassemblées par J. Meugé, responsable des moulins à eau de l'AMA durant 10 ans. Nombreuses photos en noir et en couleurs, plans des rivières et localisation des moulins. 31€ franco, Ass de Sauvegarde des Moulins d'Anjou BP 70725, 47007 ANGERS Cedex 01.

Les moulins, classés par rivière, font l'objet d'une courte description synthétisant les éléments disponibles sur chacun. L'ouvrage regroupe en outre les articles rédigés par J. Meugé sur différents sujets : moulins d'Anjou à partir de l'enquête de 1862, les moulins et la banalité, la roue dans les moulins à eau, le moulin aux armées, etc... Les généralités sur les moulins à eau, supposées connues, ne figurent pas.

Le Pays d'Ambert aux siècles passés, de J.-L. Boithias, Editions Montmarie, coll "Mémoire vive", contact@editions-montmarie.com format 21x23,5, fait une large place aux moulins et autres usines hydrauliques du Livradois-Forez. Tome 1 (ISBN 9782915841343), 45€, 4e tr 2008, Moulins de plaine et moulins de montagne, Les moulins sous l'Ancien Régime, De l'an II à l'an 2000, Une mosaïque d'activités, 406 pages (plus de 550 illustrations), Tome 2 (parution avril 2010), 35€, Ateliers de salpêtre, Féculeries, Brasseries, Fabriques (bijouterie religieuse, tresses), Métallurgie, Usine à gaz. 320 pages (plus de 600 photos et plans).

Les moulins du Canton de Wormhout, par Jean Bruggeman, ARAM Nord-Pas de Calais, Musée des Moulins, rue Albert Samain, 59650 Villeneuve d'Ascq. Tel 03.20.05.49.34. Après avoir contribué à sauver et restaurer la plupart des derniers moulins du Nord-Pas-de-Calais, J Bruggeman s'attache à retracer l'historique de tous les moulins, en commençant par ceux de l'arrondissement de Dunkerque, c'est-à-dire de la Flandre profonde, où les derniers moulins à vent ont survécu jusqu'au milieu du XXe siècle. Le premier tome traitera des moulins du canton de Wormhout, le deuxième de Steenvoorde, le troisième de Cassel, etc. Parution prévue en juin 2010.

Dans ce premier tome l'historique de plus de 50 moulins, dont l'origine de certains remonte au XII^e siècle. Le beau moulin Deschodt à Wormhout, le seul en parfait état de conservation, fait l'objet d'un chapitre particulier. Un chapitre est consacré à l'historique complet de la grande opération d'éloignement des moulins par rapport aux routes. format A4, 300 p, 300 ill. Impression noire et quadrichromie. Papier semi-mat 115 gr. Dos carré, Brochage cousu au fil de lin. Couverture cartonnée pelliculée. **En souscription au prix de 39 € Après le 31 mai 2010, 45 €. Frais de port 9 €.** Chèque à l'ordre de l'ARAM. jeanbruggeman@nordnet.fr
www.moulinsdefrance.org/doc/SouscriptionLesmoulinsducantondeWormhout.pdf

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

Moulins d'hier et d'aujourd'hui, ARAM des Amis des moulins des Pyrénées Centrales, n° 34, mars 2010

Convocation AG 18 avril 2010. Journée des Moulins 20 juin 2010 chez M et Mme Fabaron. Un meunier revenu à une mode ancestrale. La chute d'eau d'un moulin. CR du CA. Congrès FFAM. Cotisations et abonnements. Fiches FFAM.

C'est-à-dire! Le journal de l'ARAM de Basse-Normandie n° 38, mars 2010

Edito du président Serge Caprais. Agenda. Les droits d'eau, un combat permanent... Concours « Nos moulins ont de l'avenir ». Congrès FFAM. Lectures. AG du 27 mars. Le Moulin du bourg à Saint-Germain-Langot (14). Le secret de Maître Cornille. Journée des moulins du 20 juin. Petites annonces.

Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°26, février 2010

Le mot du Président, J.-Cl. Lainé. Commission Suivi poissons. Arasement, le barrage de Chitré. Il était une fois... La continuité écologique, une affaire de bons sédiments. Biard, le moulin réhabilité.

L'Echo des moulins, n° 54, 1^{er} trimestre 2010. Bulletin de l'association des moulins du Finistère

Le mot du Président, Benoit Huot. Assemblée générale du 13/12/2009 à Chateauneuf-du-Faou (bilan financier, activités du dernier trimestre). La fin du moulin de Rostellec à Crozon. Poème de JP Boulic. Printemps des Poètes à Daoulas le 13 mars. Calendrier. Congrès FFAM. Annonces. Librairie. Boutique. Nouveau site internet.

La lettre N° 17, Les Amis des moulins du Jura, mars 2010

Sorties inventaire sur la Seille. Congrès FFAM 2011. Plaques signalétiques. Les barrages et les seuils de moulins en question. Le poster Cuisance - Orain. Journées des moulins 2010. Appel pour saisie de textes. Relation adhérents.

Moulins d'Anjou, Bulletin de l'Association de sauvegarde des moulins d'Anjou, n°108, 1^{er} trimestre 2010

Editorial, par Bernard Sauldubois. Les moulins à vent de Saumur et ses communes associées, par C Cussonneau. Nouvelles des Quatre Vents à l'AMA. Chez nos amis voisins. A la FFAM. Le moulin Gouré en deuil. Cotisations.

La vie des moulins du Quercy n° 50 et 51, mars 2010

Edito de Bertrand Puel. Introduction de Christian Bernad, président de l'association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot. Agence de l'eau Adour Garonne... Moulins de Lamothe et de Boisse par B Puel. Invitation à la veillée au moulin, Thérèse Resseguier. Conturies sur le Veyre. Les roues des moulins à eau par René Pezet. Aperçu sur le moulin de Coimbre. Sortie à Sarrazac. Vie de l'association et de la Fédération. Journée des moulins 20 juin 2010.

Moulins de Mayenne, bulletin de l'association des Amis des Moulins de la Mayenne, n° 84, mars 2010

Les Moulins à vent du canton de Saint-Aignan-sur-Roë. AG du 17 mars à Rénazé. Réunion d'information sur la suppression des barrages le 25 mars 2010 à Mareil-en-Champagne. Journée des moulins du 20 juin 2010.

Lou Farinel, bulletin des Amis des moulins du Tarn, n° 22, avril 2010

Editions spéciale Assemblée générale. Le mot du président Francis Roques. Rappel des missions de l'ARAM. Actions 2010. Connaissance des moulins des adhérents. Projets. Journée des Moulins. Communication.

Statuts de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, bouton <Statuts>
Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

**ATTENTION : ADRESSE DE NOTRE SECRETARIAT
André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile**

Tous les courriers contenant un règlement (cotisation, abonnements, commandes) doivent être envoyés au trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon, 10 rue de l'Echarpe 31000 Toulouse.

**La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.**

¹ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org/flash.pdf . Echangez vos bulletins...

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.